



## Suez 2 regards eaux et TAE ???

-----  
Par ManuTchao84

Bonjour,

Je vous contacte concernant l'achat d'un terrain pour la construction de deux maisons individuelles. Le service des eaux impose la création de deux regards d'eaux et deux regards de tout-à-l'égout distincts, au lieu d'un simple raccordement en "T" dans un regard commun.

Cette exigence augmente considérablement le coût du projet, d'autant plus que ces travaux doivent être effectués par le seul prestataire disponible.

Pourriez-vous m'indiquer votre avis ou des pistes de solution concernant cette situation ?

Merci d'avance pour votre aide.

Bien cordialement,

-----  
Par isernon

bonjour,

cela ne me semble pas anormal que le concessionnaire du réseau des eaux usées exige une installation individuelle par maison.

vous pouvez vous renseigner auprès de votre mairie.

salutations